

**SantéPublique éditions** a pour vocation de rendre accessibles au grand public des informations issues d'investigations journalistiques ou de recherches scientifiques dans le domaine de la santé publique, de la santé individuelle ou sur tout autre sujet d'intérêt général. Pour des **conférences**, des **formations**, des **consultations personnalisées à domicile** ou une **intervention en entreprise** sur la protection contre les champs électromagnétiques ou sur l'alimentation saine, nous écrire : 20, avenue de Stalingrad 94260 Fresnes. <[www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr)>

# SantéPublique éditions

Fresnes, le 20 janvier 2011

Lettre ouverte à

**Monsieur Rémy Pflimlin**

Président-Directeur Général

Recommandée AR n°

7, esplanade Henri-de-France

75907 PARIS CEDEX 15

Nos réf. : 11/001

Objet : « **Envoyé spécial** » du **jeudi 27 janvier 2011 sur les ampoules.**

Monsieur le Président,

Guilaine Chenu et Françoise Joly ont annoncé dans la presse la diffusion, jeudi prochain, d'un sujet sur les ampoules dans leur magazine *Envoyé spécial* (troisième sujet).

N'ayant pas été associée à la préparation de ce reportage, j'en ignore la teneur. Il est cependant hautement probable que le thème des ampoules basse consommation y soit abordé, sur lequel il se trouve que j'ai enquêté, réalisé un film vidéo de 6 minutes montrant les champs magnétiques émis par ces ampoules (visible sur le site [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr)) et publié une enquête intitulée : « Ampoules basse consommation : progrès ou désastre ? », que vous trouverez ci-jointe.

Résultats de mes investigations : ces ampoules présentées comme la panacée économique et environnementale présentent en réalité quatre inconvénients majeurs :

- Elles émettent des champs magnétiques de fréquences extrêmement basses, répertoriés depuis 2001 comme « cancérogènes possibles pour l'homme » par l'Organisation mondiale de la santé ;
- Elles émettent des radiofréquences, ce qu'aucun autre appareil domestique ne fait ;
- Elles émettent des ultraviolets, dont l'effet cancérogène est bien connu.
- Elles contiennent du mercure, substance toxique au point que ses valeurs limites d'exposition sont exprimées en microgrammes par mètre cube d'air. Ce mercure polluera, un jour ou l'autre, la mer et la chaîne alimentaire humaine.

En effet, des centaines de millions d'unités ont été et sont encore vendues dans le monde entier sans être récupérées après usage.

Ces révélations auraient logiquement dû conduire les pouvoirs publics à en interdire l'usage et la commercialisation pour revenir aux ampoules à incandescence, d'autant que l'éclairage ne représente que 3 % des dépenses d'électricité des ménages.

Quant aux LED, censées les remplacer, elles sont nocives pour les yeux des enfants à cause de la composante bleue de leur lumière –c’est officiel–, et aux ampoules halogènes, la capsule explose si l’on pose les doigts dessus en cas de bris du verre qui l’entoure, tandis que les gaz halogènes sont toxiques pour les voies respiratoires...

Mes révélations sur les ampoules basse consommation n’ont pas eu l’heur de plaire à leurs promoteurs, qui ont tenté de discréditer mon travail avec des arguments fallacieux, auxquels j’ai répondu point par point (voir le dossier ci-joint, incluant des droits de réponse), sans hélas être entendue par la grande presse, abreuvée de publicité par EDF et par Recylum, la société chargée du « recyclage » de ces déchets dangereux.

Il se dit que vous êtes un homme intègre. C’est pourquoi j’en appelle préventivement à votre bon sens pour intervenir au cas où le reportage qui sera présenté jeudi prochain minimiserait les conséquences sanitaires des choix en matière d’éclairage.

Vous savez sans doute que le cancer est devenu la première cause de mortalité en France. Je joins à cette lettre deux articles intitulés : « Questions et réponses sur la téléphonie mobile » et « Téléphone portable et cancer du cerveau : Étude ou coup de pub ? », analysant l’impact des ondes et la controverse à ce sujet.

Nous, les 40-60 ans, qui sommes aujourd’hui au pouvoir, portons la responsabilité de l’avenir de notre société.

Nos décisions façonnent les cerveaux des jeunes. Je ne vous cache pas avoir été atterrée, le week-end dernier, d’entendre sur un salon, au stand d’une école d’optique qui ouvre prochainement une nouvelle formation « audio-prothésiste », un jeune de 20 ans me dire : « *J’ai plein de copains qui veulent faire ce métier parce qu’ils savent qu’il y aura du boulot, avec les effets des téléphones portables et des Ipod* ».

Ainsi notre négligence d’adultes à protéger la santé se transforme, à la génération suivante, en cynisme.

Est-ce vraiment cet exemple que nous voulons montrer, cette voie que nous voulons tracer et cet avenir que nous voulons construire ?

Restant à votre disposition pour vous présenter l’intégralité de mes résultats d’enquête afin de permettre au Groupe que vous dirigez de jouer pleinement son rôle d’information au service du public et de nécessaire alerte sanitaire, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

**Annie Lobé**

Journaliste scientifique

**Copie à Guilaine Chenu et Françoise Joly (lettre simple, avec les pièces jointes)**

PJ : Dossier : « Ampoules basse consommation : progrès ou désastre ? »

Article : « Questions et réponses sur la téléphonie mobile »

Article : « Téléphone portable et cancer du cerveau : Étude, ou coup de pub ? »

Livre : *La fée électricité*.

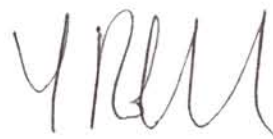
Paris, le 01 FÉV. 2011

Madame,

Vous avez bien voulu adresser une lettre ouverte à Monsieur Rémy Pflimlin, Président Directeur Général de France Télévisions, suite à un reportage sur les ampoules diffusé dans « Envoyé Spécial » le 27 janvier dernier, faisant part de vos résultats d'investigations sur le sujet.

Nous vous remercions pour l'intérêt porté à cette émission, et vous informons que nous avons transmis votre courrier à Monsieur Thierry Thuillier, directeur général adjoint en charge des rédactions, afin qu'il prenne connaissance de vos remarques et puisse vous apporter une réponse circonstanciée.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes respectueux hommages.



**Yves ROLLAND**

**Madame Annie Lobé**  
Santé Publique Editions  
20, avenue de Stalingrad  
94260 Fresnes.

**SantéPublique éditions** a pour vocation de rendre accessibles au grand public des informations issues d'investigations journalistiques ou de recherches scientifiques dans le domaine de la santé publique, de la santé individuelle ou sur tout autre sujet d'intérêt général. Pour des **conférences**, des **formations**, des **consultations personnalisées à domicile** ou une **intervention en entreprise** sur la protection contre les champs électromagnétiques ou sur l'alimentation saine, nous écrire : 20, avenue de Stalingrad 94260 Fresnes. <[www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr)>

# SantéPublique éditions

Fresnes, le 13 février 2011

Lettre ouverte à

Recommandée AR n°

**Monsieur Rémy Pflimlin**

Président-Directeur Général

France Télévisions

7, esplanade Henri de France

75907 PARIS CEDEX 15

Nos réf. : 11/006

Objet : **Réponse de Monsieur Yves Rolland, Secrétaire Général,  
à la lettre que je vous ai adressée le 20 janvier 2011.**

Monsieur le Président,

Le sujet sur les ampoules annoncé le 27 janvier dernier dans *Envoyé spécial* n'a pas été diffusé, aussi je vous serais reconnaissante de bien vouloir m'informer de la date à laquelle cette diffusion sera reportée, le cas échéant.

D'après certains magazines consultés depuis ma précédente lettre, le thème des ampoules basse consommation devait bien y être abordé. Aussi j'espère que les résultats d'enquête que je vous ai adressés seront pris en compte afin que le public soit pleinement informé des inconvénients majeurs qu'elles cumulent : elles contiennent du mercure, très toxique, que l'on retrouvera un jour en mer, et elles émettent à la fois des UV, des radiofréquences et des basses fréquences, ce qui en fait le produit le plus polluant à avoir été ainsi commercialisé à des centaines de millions d'exemplaires sur l'ensemble de notre planète.

Si nous étions dans un monde « normal », mes révélations publiées depuis mars 2010 auraient été largement rediffusées par la presse (certains confrères n'ont pas manqué de me contacter, mais le poids publicitaire d'EDF et de Récylum a bloqué toute reprise de l'info).

Logiquement, ces ampoules auraient déjà dû être retirées du marché, comme l'ont été les thermomètres au mercure.

Souvenez-vous : dans un passé pas si lointain, les réfrigérateurs au CFC ont été interdits après que leur impact sur la couche d'ozone a été établi. Les fabricants d'alors n'ont pas tenté de manipuler l'information pour se soustraire à leurs responsabilités. Ils se sont contentés de modifier leurs produits. De même, quand on s'est aperçu que les pluies acides détruisant les forêts d'Europe centrale étaient provoquées par le plomb des gaz d'échappement, la formulation de l'essence a été modifiée, ainsi que les moteurs des véhicules, et les pots catalytiques sont devenus la règle.

Les industriels ont accepté ces modifications imposées par les pouvoirs publics et ce, sans que leurs entreprises mettent pour autant la clé sous la porte.

La génération qui nous précède avait-elle plus de jugeote que la nôtre ? Attendrons-nous, pour réagir, que tous les enfants naissent avec des malformations provoquées par le mercure présent dans la chaîne alimentaire ? Et comment récupérerons-nous ce mercure lorsqu'il aura été dilué dans la mer ?

Monsieur Yves Rolland, Secrétaire Général de France Télévisions, m'informe par lettre du 1<sup>er</sup> février 2011 que mon courrier a été transmis à Monsieur Thierry Thuillier, directeur général adjoint en charge des rédactions, afin qu'il prenne connaissance de mes « remarques » et puisse « m'adresser une réponse circonstanciée ».

Ne pensez-vous pas que l'importance de ce sujet qui concerne 100 % de la population appelle plutôt une rencontre ?

Dans ma précédente lettre, je proposais de vous présenter « l'intégralité de mes résultats d'enquête afin de permettre au Groupe que vous dirigez de jouer pleinement son rôle d'information au service du public et de nécessaire alerte sanitaire ».

À cette fin, je joins à la présente :

- deux livres sur les risques du téléphone portable : *Les jeunes et le portable : Alzheimer à 35 ans* et *Téléphone portable : comment se protéger* ;
- un dossier composé d'articles en ligne sur le site [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr) ;
- un dossier intitulé : *Mécanisme d'action des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants* ;
- un dossier intitulé : *Quatre cancers du tronc cérébral chez l'enfant à Saint-Cyr l'École et à Ruitz.*

Ces documents, ajoutés à ceux que je vous ai déjà adressés, démontrent pleinement et clairement que les dégâts provoqués par les technologies sans fil sont déjà suffisamment prouvés, notamment pour ce qui concerne le cancer.

Vous savez sans doute que cette terrible maladie est devenue, depuis deux ans, la première cause de mortalité en France.

Qui arrêtera le carnage ?

Espérant que votre sens des responsabilités vous conduira à donner à ces informations la suite qu'il convient, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

**Annie Lobé**

Journaliste scientifique

**Copies à Messieurs Yves Rolland et Thierry Thuillier, en lettre simple, sans les pièces jointes.**

PJ : . Livres : *Les jeunes et le portable : Alzheimer à 35 ans* et *Téléphone portable : comment se protéger*

. Dossier du site Internet [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr) »

. *Mécanisme d'action des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants*

. *Quatre cancers du tronc cérébral chez l'enfant à Saint-Cyr l'école et à Ruitz.*